

Septembre 2024

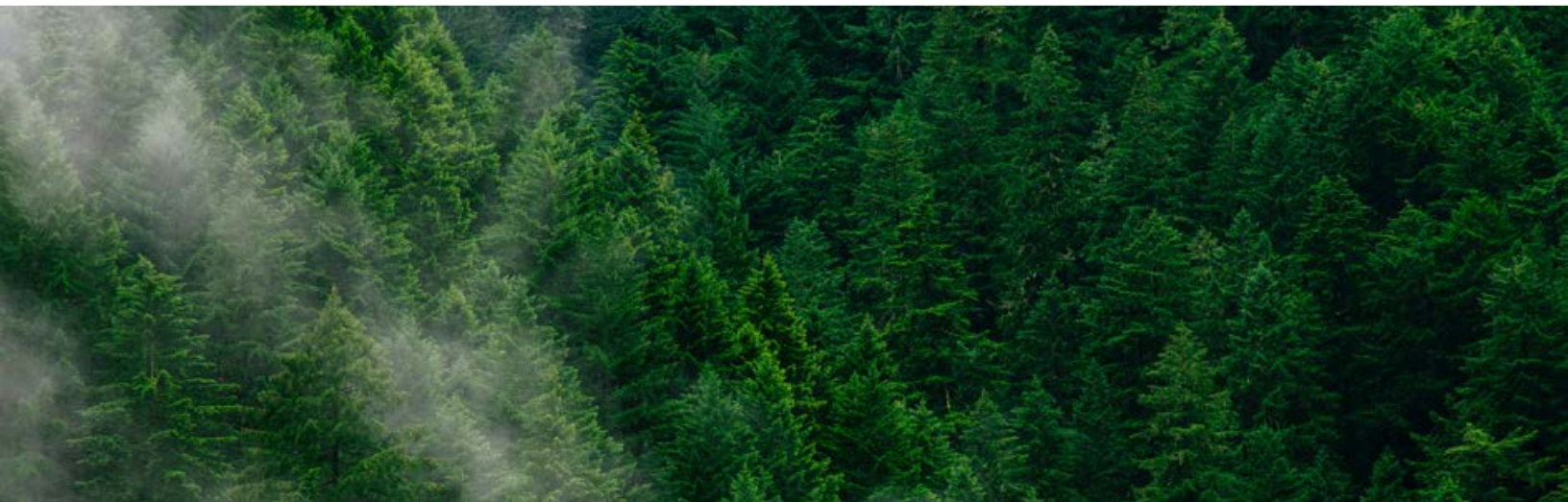
Ontario 

Le succès en un coup d'œil :

rapport d'étape sur la Stratégie pour
le secteur forestier de l'Ontario de 2024

Contents

Message du ministre	3
Aperçu	4
L'industrie forestière et l'économie de l'Ontario.....	5
Statistiques annuelles	5
Comité de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario.....	5
Réalizations	6
L'intensification des usages du bois	7
L'allègement des formalités administratives	10
La compétitivité des coûts	12
Les partenariats avec les Autochtones et le renforcement de leurs capacités	16
Le développement de la main-d'œuvre.....	18
Les marchés en expansion.....	19
Références	22
Liens	22



Message du ministre

Notre gouvernement a commencé le travail sur [Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario](#) il y a plus de cinq années. Cette étape est l'occasion de rendre compte de ce que nous avons accompli jusqu'à maintenant et de parler des possibilités qui se présentent à l'horizon.

Ce rapport explique comment notre gouvernement travaille en vue d'augmenter l'utilisation du bois, de créer des emplois et de renforcer nos collectivités tout en consolidant notre réputation de chef de file mondial en matière de gestion forestière viable.

Nos réussites reposent sur la collaboration avec des partenaires issus de l'industrie forestière, des communautés autochtones, le milieu universitaire, des associations sectorielles et des municipalités. Ces groupes ont participé à la préparation de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario et continuent d'aider à sa concrétisation.

Ensemble, nous posons des gestes d'importance majeure pour faire croître le secteur forestier, lequel a généré des revenus de près de 22,8 milliards de dollars en 2022 et a soutenu plus de 137 000 emplois en 2023.

Il est urgent d'atteindre les objectifs de la Stratégie pour le secteur forestier, d'autant plus que les entreprises du secteur forestier s'adaptent constamment à l'évolution des marchés. Notre gouvernement a à cœur les travailleurs, les familles et les localités qui dépendent du secteur forestier : aussi est-il résolu à concrétiser sa feuille de route pour garantir la réussite de ce secteur.

Nos réalisations dont fait état le présent rapport sont le reflet de nos engagements à l'égard de la productivité, de l'innovation et de la viabilité du



secteur forestier. Pareils engagements guident les investissements du gouvernement au moyen du [Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier](#) et de la [Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario](#). De plus, il a inspiré le lancement du [Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière](#), lequel permet d'appuyer les usages nouveaux et naissants du bois et des sous-produits des scieries qui sont sous-utilisés.

Nous favorisons le renforcement du secteur forestier et continuons de gérer de façon responsable les forêts de l'Ontario. La Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario guide nos progrès et procure une feuille de route fiable vers l'avenir.

Je serai heureux de poursuivre nos collaborations et d'établir de nouveaux partenariats en vue de réaliser le potentiel de nos forêts et de notre secteur forestier.

L'honorable Kevin Holland

Ministre associé des Forêts et des Produits forestiers

Aperçu

L'Ontario est un chef de file mondial reconnu dans la production et la distribution de matériaux provenant de ses forêts, dont la gestion responsable favorise le renouvellement et la viabilité. La stratégie à long terme (sur 10 ans) du gouvernement, appelée *Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario*, a pour objet d'appuyer la modernisation, d'alléger les formalités administratives et d'accroître la viabilité du secteur forestier.

Cette stratégie, qui en est à sa quatrième année, continuera de tirer parti de la réputation dont jouit le secteur à l'échelle mondiale. Sa mise en œuvre est source de débouchés qui favorisent l'accroissement de la prospérité économique, l'intensification des usages du bois et la création d'emplois bien rémunérés. De plus, elle appuie les communautés autochtones et les localités en milieu rural et nordique qui dépendent de ce secteur.

La présente mise à jour sur les progrès réalisés est la troisième. Elle fait suite aux mises à jour de septembre 2022 et de septembre 2023.



L'industrie forestière et l'économie de l'Ontario

En Ontario, les forêts gérées constituent la principale source de matières premières dont le secteur primaire a besoin. En 2022, l'industrie forestière a généré des recettes globales de 22,8 milliards de dollars et son apport au produit intérieur brut (PIB) global de l'Ontario s'est chiffré à 5,5 milliards de dollars. Le secteur des produits forestiers et du bois en Ontario est exceptionnel : d'une part, il englobe un important secteur secondaire à valeur ajoutée et, d'autre part, les usines qui en font partie sont fortement intégrées et très tributaires les unes des autres.

Statistiques annuelles



5,5 milliards de \$

Apport au PIB
provincial
(2022)



22,8 milliards de \$

Revenu total du
secteur forestier
(2022)



7,9 milliards de \$

Exportations du
secteur forestier,
y compris **708
millions** en bois
pour meubles
(2023)



Plus de 137 000

Emplois directs
et indirects
(2023)

Comité de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario

Le Comité de la Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario consiste en un groupe mis sur pied par le Ministre. On attend de ces membres, qui ont l'expérience du secteur forestier et s'y intéressent activement, un apport à l'appui de la mise en œuvre de la *Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario*.

À l'avenir, le Comité se consacrera au suivi de la mise en œuvre de la Stratégie et veillera à la concrétisation d'une progression mesurable dans l'atteinte des objectifs dont font état les 4 axes d'action de la Stratégie.

Réalisations

Dans le présent document, les mesures prises aux termes de la stratégie sont mises en relief et regroupées en six catégories, à savoir :

1. l'intensification des usages du bois

2. l'allègement des formalités administratives

3. la compétitivité des coûts

**4. les partenariats avec les Autochtones
et le renforcement de leurs capacités**

5. le développement de la main-d'œuvre

6. les marchés en expansion

1

L'intensification des usages du bois

Le gouvernement de l'Ontario jette les bases qui permettront à l'industrie forestière d'intensifier les usages du bois. Pour ce faire, l'écart entre la récolte effective et la récolte potentielle sera comblé, pendant que les décisions prises dans la gestion des forêts continueront de privilégier la viabilité.

Forêts de la Couronne de l'Ontario 2022

Moyenne annuelle – croissance / récolte potentielle / récolte effective

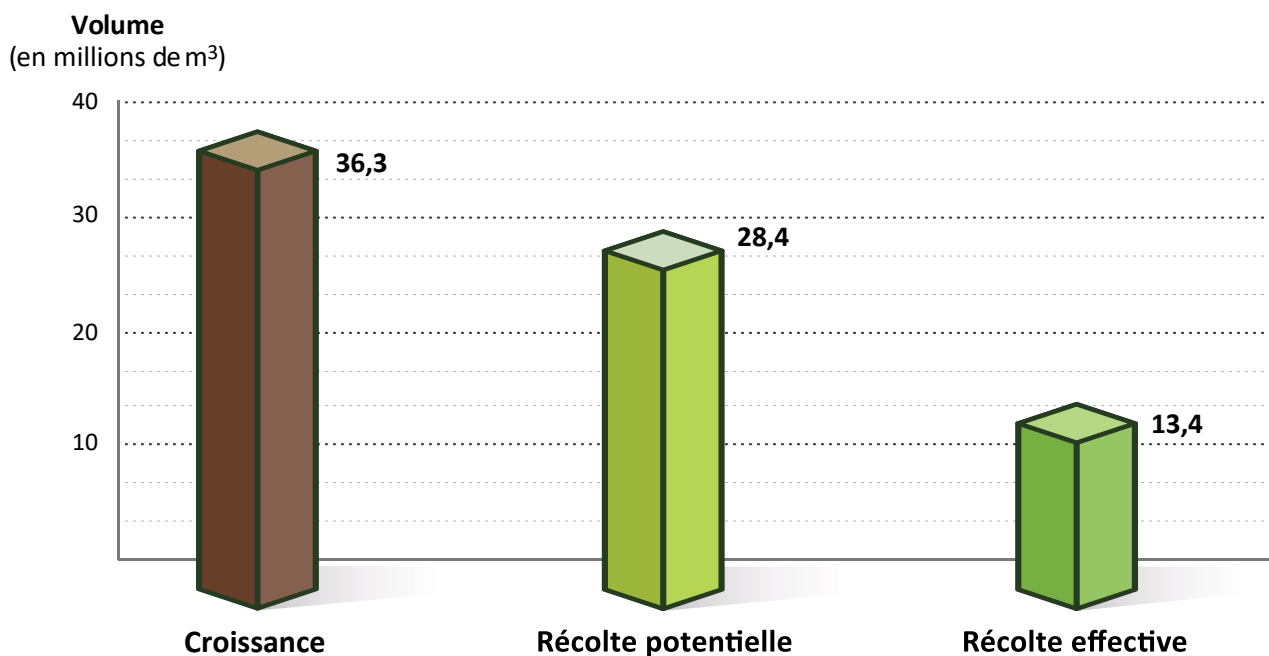


Figure 1. Moyenne annuelle – croissance / récolte potentielle / récolte effective

Croissance et récolte dans les forêts de la Couronne en 2022	Volume (en millions de m³)
Croissance	36.3
Récolte potentielle	28.4
Récolte effective	13.4

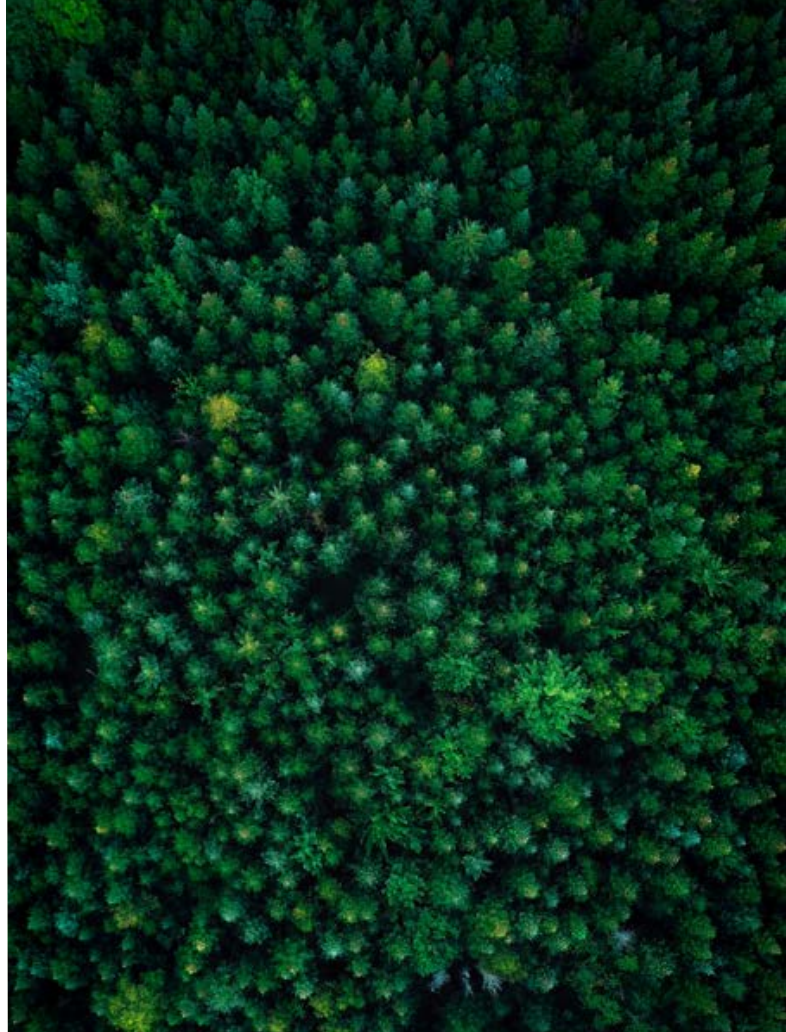
En Ontario, l'intensification des usages du bois sera favorable aux usines de transformation du bois, aux exploitants forestiers et aux localités qui dépendent du secteur forestier. Voici les mesures prises par le gouvernement de l'Ontario pour intensifier les usages du bois :

- Lancement en juin 2023 du nouveau [Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière](#), en vue de découvrir des usages nouveaux et naissants de la biomasse forestière, notamment les ressources forestières et les sous-produits d'usines qui sont sous-utilisés.
 - À ce jour, dans le cadre du Programme d'utilisation de la biomasse forestière, le gouvernement de l'Ontario s'est engagé à investir plus de 19,4 millions de dollars dans 41 initiatives de recherche, d'innovation et de modernisation afin de développer le potentiel inexploité de la biomasse forestière.
 - Le Programme d'utilisation de la biomasse forestière investira 60 millions de dollars supplémentaires au cours des 3 prochaines années dans des projets qui permettront de récolter davantage de bois dans les forêts de la Couronne, de créer des emplois dans le secteur forestier, de stimuler la croissance économique régionale et de trouver de nouvelles utilisations pour le bois, en collaboration avec les parties prenantes, l'industrie et les communautés autochtones.
- Réalisation de plusieurs rapports aux termes du [Plan d'action en matière de biomasse forestière](#) (PABF) dans l'intérêt des utilisateurs actuels et nouveaux de la biomasse forestière. Les rapports traitent de divers thèmes où l'attention est prêtée à l'état de préparation

des bioproduits sur les plans commercial et technique, aux voies de mise en marché de la biomasse forestière, à un examen sommaire des mesures d'aide à la bioéconomie prises dans certains pays, à une évaluation des retombées socioéconomiques de la biomasse forestière en Ontario ainsi qu'à une trousse d'outils permettant de rehausser la capacité d'utilisation de la biomasse forestière chez les communautés autochtones.

- Publication d'une ébauche de [Plan d'action avancé pour la construction en bois](#) pour commentaires de la population. Le Plan créera des ouvertures pour le secteur forestier en plaçant l'Ontario en position d'utiliser plus de bois dans la construction d'immeubles résidentiels, commerciaux et industriels d'hauteur moyenne et élevée.
- Réalisation d'une enquête sur les résidus de la région du Sud de l'Ontario aux termes du [PABF](#) afin de déterminer les types et le volume de résidus de bois générés dans les scieries et les usines de seconde transformation du bois dans le Sud de l'Ontario. L'analyse des données sur les résultats de l'enquête est également terminée.
- Investissement en 2023-2024, par l'intermédiaire de FPIInnovations, d'une somme de 525 000 \$ destinée à des projets de recherche en vue d'accroître la compétitivité de l'industrie forestière et d'intensifier les usages du bois.
- Révisions au [Manuel de planification de la gestion forestière \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement) pour veiller à ce qu'une importance accrue soit accordée à l'approvisionnement en bois pendant le processus de planification.

- Collecte de données à propos de la détection et de la télémétrie par ondes lumineuses (LIDAR) dans les forêts gérées de l'Ontario sur une superficie de plus de 400 000 km² depuis le début du programme en 2018. De telles données favoriseront la création de répertoires améliorés de données LIDAR au sujet des ressources financières, ce qui guidera la préparation des plans de gestion forestière (PGF) qui seront mis en œuvre de 2028 à 2037. Il s'agit d'amorcer d'ici 2024 la création de répertoires améliorés de données LIDAR, en phase avec le calendrier de planification de la gestion forestière.
- Achèvement de la première **Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale**. Cette évaluation, parue le 25 août 2023, recoupe plusieurs secteurs à la fois et traite des retombées actuelles et futures du changement climatique dans l'ensemble des régions.
- Création d'un forum de discussion sur les solutions aux incendies de végétation, auquel participeront des parties prenantes de l'industrie forestière et des chefs de file provinciaux dans la lutte contre les feux de forêt, afin d'accroître la résilience de l'industrie forestière. Ce forum est propice au dialogue et à la collaboration grâce aux solutions qui y sont mises au point pour améliorer l'intervention en cas de feu de forêt, la prévention des feux de forêt, leur atténuation ainsi que les pratiques commerciales de l'industrie forestière.
- Appui à la protection du caribou (population boréale) et de son habitat par l'engagement d'un montant de 29 millions de dollars sur quatre ans permettant de financer la restauration et la protection de son habitat



ainsi que d'autres activités en matière de conservation, dont le suivi, la science et la recherche.

- Mise en œuvre, à long terme et sur plusieurs années, du Programme de lutte contre les insectes nuisibles afin de prévenir et de combattre les infestations de tordeuses des bourgeons de l'épinette dans le Nord-Est de l'Ontario. Depuis 2021, le Ministère a procédé à l'épandage d'un insecticide biologique sur une superficie de plus de 500 000 hectares, dont 160 000 hectares en 2023. Les mesures s'y rapportant permettront de protéger l'approvisionnement stratégique en bois et de réduire le risque d'incendie, par souci de sécurité des localités et de conservation de l'habitat des animaux sauvages.

2

L'allègement des formalités administratives

Le gouvernement de l'Ontario s'emploie à modifier et à améliorer les processus opérationnels et administratifs fondamentaux. Cela permettra à l'industrie d'économiser du temps et de l'argent, commercialiser judicieusement ses produits et demeurer conforme aux normes élevées de viabilité. Voici comment le gouvernement de l'Ontario a allégé les formalités administratives et réglementaires qui touchent le secteur forestier :

- Révisions au [Manuel de planification de la gestion forestière \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement), au [Manuel relatif à l'information forestière \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement) et au [Manuel de mesurage des ressources forestières \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement) afin d'actualiser et de rationaliser les processus de planification de la gestion forestière et de la mesure du bois, de faciliter le recours à la technologie et aux outils modernes et d'élargir l'accès aux renseignements sur la planification de la gestion forestière.
- Révisions au [MPGF \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement) pour permettre aux collectivités des Premières Nations du Grand Nord de l'Ontario de se doter d'un processus de préparation et de mise en œuvre de la planification de la gestion forestière au niveau communautaire et à petite échelle susceptible de procurer des débouchés économiques.
- Poursuite des révisions apportées au [Guide de gestion forestière pour la conservation de la biodiversité à l'échelle du peuplement et du site \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement) dans l'optique de simplifier la directive en lien avec la classification des nids d'oiseaux, la vulnérabilité des lacs et des cours d'eau et la conservation des arbres en milieu sauvage.
- Mise à jour des intervalles simulés de variabilité naturelle en milieu boréal, à l'appui de la révision et de la mise en œuvre du [Guide de gestion forestière relatif aux paysages boréaux \[PDF\]](#) (offert en anglais seulement).
- Examen et mise à jour de la [Loi de 2000 sur les forestiers professionnels](#) à la lumière des changements proposés par l'Association des forestiers professionnels de l'Ontario dans l'optique de tirer au clair le domaine d'exercice à l'appui d'une gouvernance améliorée.

- Préparation en vue de la mise au point d'une orientation stratégique dans la lutte contre les parasites des forêts en Ontario par l'intégration de démarches fondées sur le risque afin d'accroître l'aptitude à faire face aux épidémies, de contribuer à la protection de la santé des forêts et d'augmenter la résilience des forêts de l'Ontario, parallèlement à une conscientisation de l'opinion publique aux parasites des forêts et à l'atténuation de leurs conséquences sur le plan socioéconomique.
- Élaboration d'un plan de modernisation de la mesure du bois énonçant ce que fera l'Ontario à cet égard.



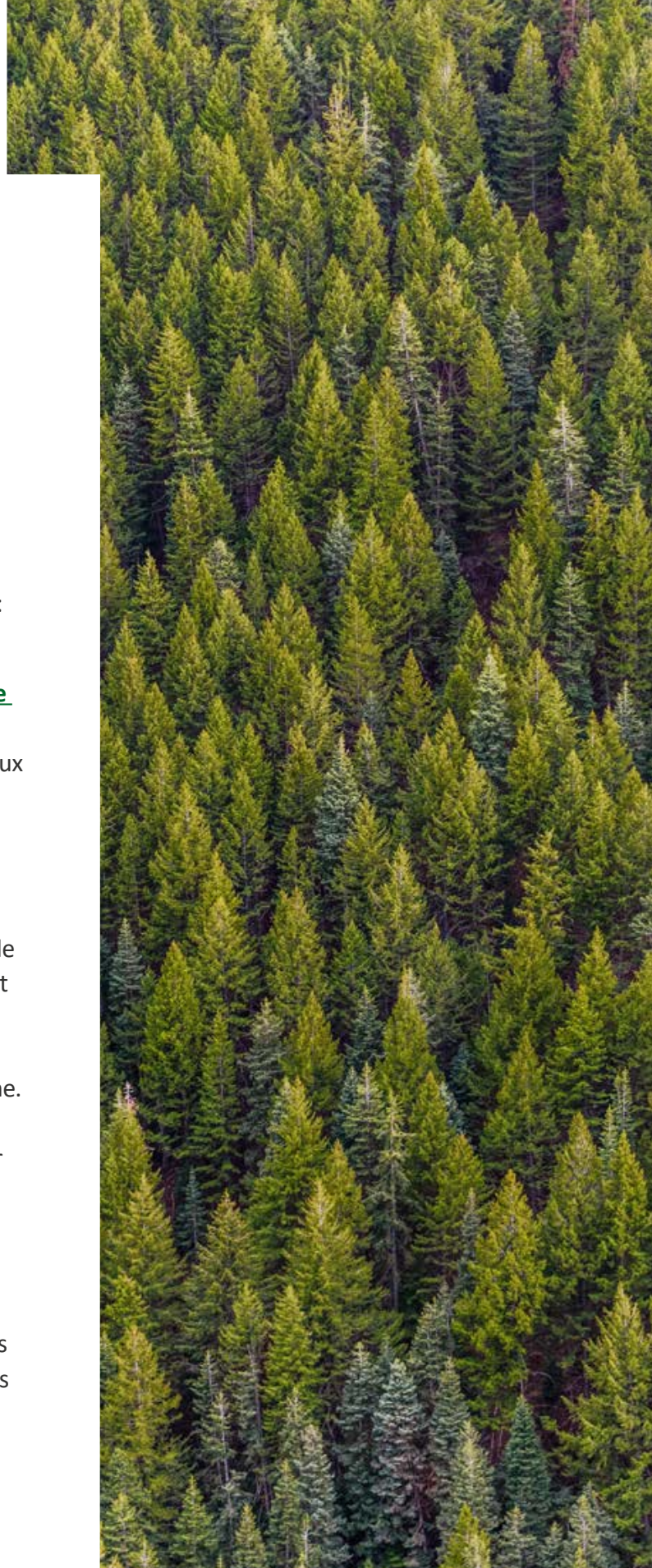
- Modernisation de la prestation de la portion auto-apprentissage du cours de mesurage provincial par l'intermédiaire de l'élaboration de modules d'apprentissage pour Learning Compass (en anglais seulement, plateforme virtuelle externe d'apprentissage du MRN).
- Achèvement des modifications réglementaires relatives aux récoltes à usage personnel.
- Poursuite de la mise en œuvre et de l'amélioration du [Portail d'information sur les ressources naturelles](#), notamment la modernisation de la prestation des services quant aux approbations liées aux ressources naturelles, dont les services de planification de la gestion forestière et de la gestion des ressources en agrégats. Dans sa nouvelle version, le Portail permet ce qui suit :
 - Faciliter et accélérer l'échange d'information obligatoire avec le secteur forestier et celui des agrégats, amoindrir les coûts et les risques relatifs aux logiciels désuets, éliminer les formulaires en format papier qui sont complexes et déroutants, et accroître l'efficacité de la participation en ligne du public et de l'accès à l'information sur la gestion des ressources naturelles.
 - Privilégier le mode numérique et servir de dépôt central de données où stocker l'information présentée, de telle sorte que les processus d'approbation liés aux ressources, dont la foresterie et les agrégats, gagneront en pertinence et se révéleront financièrement avantageux.

3

La compétitivité des coûts

La réduction du coût d'accès à l'approvisionnement en bois et l'investissement dans des technologies novatrices permettront de moderniser et de raffermir le secteur forestier en Ontario. Voici comment le gouvernement de l'Ontario a rehaussé la compétitivité du secteur forestier :

- Approbation de 19 projets pour un montant de près de 53 millions de dollars dans le cadre du [Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier \(PIISF\)](#), ce qui a permis de créer 331 nouveaux emplois, de conserver 2 900 emplois existants et d'obtenir 310 millions de dollars de nouveaux investissements. En voici quelques exemples :
 - On a consenti à l'entreprise CHAR Technologies un financement qui pourrait atteindre un maximum de 6,4 millions de dollars à l'appui d'un investissement de 28,6 millions de dollars à Thorold (Ontario) servant à commercialiser une usine de fabrication de gaz naturel renouvelable (GNR) et de biocarbone. Ceci crée la plus grande usine en son genre au Canada et la seule usine de GNR au pays à recourir exclusivement à la biomasse ligneuse comme matière première.
 - On a consenti à l'entreprise Distinctive Wood Products Inc. une aide financière de 1 million de dollars à l'appui d'un investissement de 4,1 millions de dollars en lien avec des appareils ultramodernes permettant d'automatiser le sablage et la peinture. L'entreprise pourra ainsi accroître de 40 % sa production, tonifier de 289 % ses ventes à l'exportation aux États-Unis et créer 9 nouveaux emplois.



- Investissement de 52 millions de dollars par l'intermédiaire de la Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario (SGFPNO) pour créer et conserver des emplois dans le secteur forestier en fournissant un soutien financier pour l'équipement, l'expansion et la productivité dans le cadre de plus de 240 projets. En voici quelques exemples :
 - On a consenti un soutien financier de 400 000 \$ à l'entreprise Northwind Transport Limited afin qu'elle bonifie sa capacité par l'investissement dans d'autres appareils, remorques, chargeurs et camions de fret.
 - On a consenti un soutien financier de 400 000 \$ à l'entreprise KBM Forestry Consultants Inc. afin que ses activités relatives aux appareils et aéronefs de détection et de télémétrie par ondes lumineuses (LiDAR) prennent de l'ampleur et qu'elle demeure compétitive sur le marché.
 - On a consenti un soutien financier de 400 000 \$ à l'entreprise Pineland Contracting Limited afin de donner de l'ampleur à ses activités et de majorer sa capacité interne de récolte pour la faire passer de 150 000 m³ à 250 000 m³, ce qui lui permettra d'honorer la demande aux termes des contrats en vigueur.
 - On a consenti un soutien financier de 400 000 \$ à l'entreprise Lecours Lumber Co. Limited pour permettre l'agrandissement de sa scierie et la bonification de sa capacité de tri, ce qui se traduira par la réalisation de gains d'efficacité. Le nouveau système par poussée permettra d'accroître la capacité de tri pour la faire passer de 95 pièces/minute à une capacité potentielle de 145 pièces/minute.
 - On a consenti un soutien financier de 371 000 \$ à l'entreprise W. Lafrance Logging Ltd. pour lui permettre d'acquérir de la machinerie et des appareils en vue de maîtriser les coûts de récolte, de garantir la livraison de fibres aux termes des contrats de récolte et de décrocher d'autres contrats de récolte.
- Remboursement à l'industrie forestière par l'intermédiaire du Programme provincial de financement des routes forestières d'une somme de 53,2 millions de dollars pour 2023-2024 correspondant à la juste part proportionnelle du gouvernement des coûts d'aménagement et d'entretien de l'infrastructure des voies d'accès aux forêts de la Couronne pour les industries forestières et autres utilisateurs à des fins d'exploitation des ressources ou de loisir. Pour 2024-2025, le gouvernement de l'Ontario a augmenté l'affectation annuelle de fonds au Programme provincial de financement des routes forestières en la faisant passer de 53,2 millions de dollars à 59,2 millions de dollars.



- Approfondissement des gains d'efficacité en matière de transport, notamment par le recours à des configurations de remorques nouvelles et productives qui ont été mises au point dans le cadre du programme des opérations forestières de FPInnovations.
- Collaboration avec le ministère des Transports pour examiner les possibilités et retombées au sens large des véhicules connectés et autonomes, notamment en ce qui touche le secteur forestier.
- Recherches sur le recours à la technologie LiDAR afin d'analyser les résultats de croissance des peuplements en régénération. On met au point un outil d'analyse des résultats fondé sur un modèle de hauteur du couvert forestier afin que les gestionnaires forestiers puissent confirmer les hypothèses de croissance quant à la régénération dans les PGF et que les exigences relatives aux relevés sur le terrain soient minimisées. Grâce à cet outil, les équipes responsables de la planification disposeront en temps voulu de données exactes pour évaluer les attentes en matière de rendement et guider la mise en œuvre des directives politiques liées à la sylviculture.

- Offre aux centrales électriques bioénergétiques alimentées à la biomasse et dont le contrat vient bientôt à échéance de la possibilité de négocier de nouveaux contrats quinquennaux avec la Société indépendante d'exploitation du réseau d'électricité. Dans ces contrats, il y a conciliation des dispositions favorables au secteur forestier et à l'économie des régions avec celles permettant aux contribuables de bénéficier d'un bon rapport qualité-prix.
 - La centrale de cogénération Thunder Bay Pulp and Paper Inc., dont le contrat venait à échéance en septembre 2023, a conclu un nouveau contrat quinquennal.
- Prolongement de la réduction des taux de taxation de l'essence jusqu'au 31 décembre 2024 pour contribuer à maintenir les coûts des entreprises forestières à un plus faible niveau.
- Mise en œuvre et prolongation du Programme des normes de rendement à l'égard des émissions (NRE), de compétence provinciale, qui remplace le Système de tarification fondé sur le rendement, plus coûteux et de compétence fédérale, qui a eu cours en Ontario de 2019 à 2021.
 - Le Programme NRE favorise la baisse des émissions en Ontario moyennant un coût inférieur à celui du programme fédéral, tout en donnant à l'industrie la certitude dont elle a besoin pour maintenir sa compétitivité.
- Lancement du Programme de financement axé sur le rendement à l'égard des émissions en juin 2024. Ce programme a pour objet de réinvestir les paiements de conformité perçus dans le cadre du Programme des normes de rendement à l'égard des émissions afin de réduire les émissions de gaz à effet de serre dans les installations industrielles admissibles.
- Promotion d'un environnement favorable aux entreprises et propice aux investissements, notamment en ce qui touche les acquisitions par le Paper Excellence Group, GreenFirst Forest Products Inc., First Quality, Atlas Holdings, LP Building Solutions et Interfor, ce qui permet le maintien d'emplois permanents dans le Nord de l'Ontario et la fabrication de produits forestiers à forte valeur ajoutée.
- Investissements pour maintenir en activité les usines où la fabrication repose sur des billes de bois de catégorie moindre et dans la commercialisation de nouveaux usages des billes de bois et de la biomasse auprès de nouveaux utilisateurs, notamment grâce aux investissements suivants :
 - Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier de l'Ontario, qui investit 10 millions de dollars par an pour aider les entreprises forestières à développer et à mettre en œuvre des technologies innovantes et encourager l'innovation dans les produits, les services et les processus afin d'améliorer la compétitivité de l'industrie forestière.
 - Investissement, dans le cadre du Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière, de près de 20 millions de dollars pour assurer la réussite du secteur forestier et d'un montant additionnel de 60 millions de dollars au cours des trois prochaines années dans des projets qui utilisent de la biomasse forestière.



4

Les partenariats avec les Autochtones et le renforcement de leurs capacités

Le gouvernement de l'Ontario collabore avec les communautés autochtones et leurs membres et les consulte, car ils jouent un rôle fondamental dans le secteur forestier en tant que contributeurs, acteurs économiques et chefs de file. Leurs droits, exercés dans les forêts de l'Ontario, sont protégés par la Constitution. Voici comment le gouvernement de l'Ontario a permis le renforcement des capacités et la création de partenariats constructifs :

- Collaboration avec les communautés autochtones et prestation d'un soutien financier servant à la mise au point de stratégies d'expansion économique forestière, de plans d'approvisionnement en bois, de plans d'affaires, de la planification de l'approvisionnement en fibres des systèmes de chauffage à la biomasse, de la formation des travailleurs, des parcours de carrière en foresterie et du renforcement des capacités des entreprises autochtones. Neuf projets de collectivités autochtones ont été financés en 2023-2024 pour un total de 190 000 \$, ce qui a eu un effet de levier de l'ordre de 90 000 \$.
- Appui à l'inclusion et à la participation des Autochtones en ce qui touche la gouvernance des forêts gérées; actuellement, 50 % des unités d'aménagement forestier comptent des Autochtones parmi leurs actionnaires ou au sein de leur conseil d'administration.



- Partage avec 41 communautés des Premières Nations et deux organismes Métis, depuis 2018, des recettes de plus de 149 millions de dollars tirées des ressources forestières.
- Fondation en 2021 de la Société de gestion forestière Temagami, chargée de gérer la forêt Temagami. La société est maintenant la deuxième société de gestion forestière en Ontario et son conseil d'administration inclut des représentants des Premières Nations de Temagami et de Témiscamingue.
- Appui aux entreprises et aux communautés autochtones afin que leur participation au secteur forestier s'intensifie et qu'elles dirigent l'expansion de la bioéconomie forestière aux termes du volet des partenariats de bioéconomie avec les Autochtones dans le Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière.
 - Dans le cadre de ce volet, 12 projets ont été financés pour un montant de plus de 2,6 millions de dollars, ce qui a permis de mobiliser 568 500 dollars supplémentaires provenant d'autres sources de financement publiques.
- Mise au point, au moyen du *Plan d'action en matière de biomasse forestière*, d'une trousse d'outils sur le renforcement des capacités et le perfectionnement des compétences dont les communautés autochtones ont besoin pour tirer parti des débouchés de la biomasse forestière.
- Appui à la Sustainable Forestry Initiative dans la collaboration avec les partenaires autochtones et de l'industrie forestière à la préparation d'une étude de cas. Celle-ci traite des liens positifs et avantageux de part et d'autre dans le secteur forestier ainsi que de leurs effets bénéfiques sur l'innovation et la croissance de l'attrait suscité par une carrière en foresterie chez les jeunes.

Le développement de la main-d'œuvre

Pour remédier à la pénurie de main-d'œuvre dans le secteur forestier, le gouvernement de l'Ontario invite les gens à y faire carrière et appuie la formation en foresterie. À cet égard, il a notamment mis en relief la gamme étendue des perspectives de carrière et conscientisé l'opinion publique à la gestion viable et responsable des forêts de l'Ontario. Voici comment le gouvernement de l'Ontario a soutenu le développement de la main-d'œuvre dans le secteur :

- Maintien du programme de prêt de simulateurs d'équipement forestier lourd, afin de permettre à 1 000 autres élèves de se familiariser avec cet équipement et de prendre conscience des perspectives de carrière dans le secteur. À la lumière du succès remporté par le programme, un deuxième simulateur a été ajouté pour l'élargir et a été utilisé par des conseils scolaires dans des foires d'emploi et des groupes pédagogiques autochtones.
- Appui aux initiatives de sensibilisation et de promotion des carrières pour mettre en relief la diversité des emplois dignes d'intérêt en foresterie et dans ses secteurs en aval par les moyens suivants :
 - des exposés et des visites en mode interactif qui ont atteint des milliers d'étudiant(e)s
 - des webinaires, des ateliers et des activités pédagogiques à l'intention de plus de 1 000 enseignants
 - nouvelles ressources d'apprentissage par l'expérience développées en collaboration avec des partenaires clés du secteur forestier
 - les possibilités de carrière dans le domaine de la mesure du bois et l'octroi de licences de mesureur du bois dans trois établissements d'enseignement supérieur spécialisés dans la sylviculture.
- Mise en œuvre du projet [**Bridging the Gap Between Ontario's Youth and the Provincial Forest Sector**](#) (offert en anglais seulement), financé par le ministère du Travail, de l'Immigration, de la Formation et du Développement des compétences. Ce projet, codirigé par l'organisme Forests Ontario et l'Ontario Forest Industries Association, traite du recrutement, du maintien en poste et de la formation du personnel dans le secteur forestier.
- Étude, en collaboration avec d'autres ministères, des problèmes et des solutions en lien avec le recrutement et le maintien en poste des conducteurs de grumiers, notamment par des délibérations sur la reconnaissance de l'accréditation des nouveaux arrivants au Canada avec le ministère des Transports.
- Octroi, depuis décembre 2019, d'un montant de plus de 2 millions de dollars par le truchement de la SGFPNO pour appuyer la tenue de 65 stages en foresterie. Au début de 2021, la SGFPNO a lancé le programme [**Main-d'œuvre et talent**](#), conçu pour attirer, fidéliser et faire croître la main-d'œuvre dans le Nord de l'Ontario par la prestation de stages aux termes des volets « Développement de la main-d'œuvre autochtone » et « Développement de la main-d'œuvre » au moyen de partenariats d'affaires.

6

Les marchés en expansion

Nous maintenons et développons les marchés pour les produits du bois fabriqués en Ontario, nous atteignons de nouveaux marchés pour maximiser l'utilisation de l'approvisionnement en bois disponible, nous encourageons l'utilisation accrue du bois dans la construction et nous assurons la conscientisation du public à la gestion durable des forêts de l'Ontario.

Voici comment le gouvernement de l'Ontario a élargi l'accès à de nouveaux marchés et favorisé la croissance de l'industrie forestière :

- Suivi du risque quant à la formation d'obstacles techniques au commerce avec les États-Unis par une préparation précoce à la mobilisation et à la revendication :
 - en intensifiant nos efforts pour cerner les nouvelles barrières potentielles avant qu'elles ne deviennent des politiques ou des lois officielles
 - en collaborant avec nos partenaires pour adopter une position plus proactive, garantissant une intervention rapide et efficace quand/où il est nécessaire.
- Maintien de la collaboration avec les partenaires fédéraux et provinciaux à la définition des concepts fondamentaux, comme « déperissement de la forêt ». La définition de tels concepts n'est ni normalisée ni reconnue, d'où le risque de confusion et d'interprétation erronée dans diverses lois relatives au commerce, comme le *Règlement de l'Union européenne sur la déforestation*.



- S’attaquer aux obstacles au commerce par une participation constante au programme « Forest-in-Mind » du Conseil canadien des ministres des forêts, dans l’optique de mener une campagne de conscientisation avec d’autres partenaires provinciaux, fédéraux et industriels au sein d’une « Équipe Canada ».
 - Collaboration du gouvernement de l’Ontario avec d’autres gouvernements à la mise à jour et à la création de documents sur la gestion viable des forêts au Canada afin d’appuyer les délégations commerciales dans leurs missions à l’étranger.
- Aide aux petites et moyennes entreprises dans l’accès aux marchés d’exportation mondiaux en expansion par la transmission de conseils stratégiques et de connaissances sur les marchés, ainsi que l’appui à la participation aux missions commerciales menées dans divers marchés. Voici certains exemples :
 - mission commerciale tournée vers la bioéconomie en provenance de l’Espagne ayant pour but de nouer de nouveaux liens et de collaborer au développement de nouvelles possibilités
 - mission commerciale en Inde dirigée par l’Ontario en 2023 qui s’est traduite par des ventes directes de 200 000 \$ à ce jour et des ventes potentielles supplémentaires de 2,7 millions de dollars au cours de la prochaine année
 - deux missions – l’une en provenance du Vietnam et l’autre, de l’Inde – qui ont permis de mettre en relief un point fort de l’Ontario : son aptitude à fournir des produits viables du bois.
- Conscientisation de l’opinion publique à la culture du bois et à la fabrication de produits du bois aux termes du programme [Le bois de l’Ontario](#), auquel participent actuellement 500 partenaires. Au moyen de ce programme de partenariat, les consommateurs et les entreprises de l’Ontario sont à même de reconnaître et d’identifier les produits s’y rapportant, pendant que les particuliers et les entreprises qui s’investissent dans l’approvisionnement et la production de ces produits bénéficient d’un appui en parallèle avec la mise en marché.
- Collaboration avec l’organisme [Forest Ontario](#) (offert en anglais seulement) et des partenaires de l’industrie à l’initiative « #It Takes A Forest » afin de présenter au public des renseignements factuels sur le secteur forestier de l’Ontario. Le financement provincial a contribué à la création de nouvelles fiches de renseignement sur la foresterie et de campagnes sur les médias sociaux qui ont entraîné une hausse du trafic sur le Web.
- Collaboration avec le ministère des Affaires municipales et du Logement à l’élimination des obstacles réglementaires et appui aux modifications au *Code du bâtiment de l’Ontario* afin d’autoriser les puits d’escalier de sortie en bois.
- Appui à plusieurs parties prenantes à la fois, dont entre autres le Conseil canadien du bois, FPInnovations, le CWCRN (réseau canadien de recherches sur la construction en bois), le MTI (institut ontarien de la construction massive en bois) et le College of Carpenters and Allied Trades, pour favoriser la recherche, la conscientisation, l’acceptation et la croissance commerciale en lien avec les systèmes de construction en bois, notamment ceux en bois massif.



- Collaboration avec le Conseil canadien du bois à la préparation et à la diffusion de plusieurs ressources techniques à la fois, comme le *Guide to Encapsulated Mass Timber Construction in the Ontario Building Code* et le *Canadian Guide to Mid-Rise Wood Construction* afin d'appuyer l'acceptation et la croissance commerciale en lien avec les systèmes de construction en bois.
- Appui à la participation des parties prenantes fondamentales du secteur de la construction, comme les services de lutte contre les incendies, les responsables municipaux du bâtiment et le secteur de l'assurance, aux initiatives de conscientisation à la construction en bois et en bois massif et de diffusion des ressources s'y rapportant, notamment par des visites de grands immeubles en bois, des webinaires et des conférences d'associations de l'industrie, afin d'accroître la part de marché des produits forestiers à valeur ajoutée de l'Ontario.
- Collaboration avec l'Université de la Colombie-Britannique à l'appui de la préparation d'un répertoire de cycle de vie des nouveaux produits du bois pour permettre l'évaluation du cycle de vie des nouveaux produits et segments de marché, comme les granules de bois et les composants des immeubles en bois massif.
- Travail en partenariat avec l'industrie sidérurgique à la tenue d'une évaluation du cycle de vie qui permettra de quantifier l'absorption du carbone provenant du bois requis dans la production d'acier.
- Appui à la préparation et à la mise en œuvre d'outils permettant d'attirer les investissements en vue d'appuyer les secteurs de la fabrication de produits en bois massif et en bois d'ingénierie en Ontario, dont les documents *Opportunity Study of Hardwood-Based Engineered Wood Products* et *Business Case for Mass Timber Fabrication in Ontario*.
- Engagement de 444 000 \$ à l'appui de plusieurs projets de recherche à la fois menés à propos des constructions en bois et par l'intermédiaire du [CWCRN \(réseau canadien de recherche sur la construction en bois\)](#) (site en anglais seulement), du MTI (institut ontarien de la construction massive en bois) et de l'Université de Toronto.

Références

Liens

Page 3

[Croissance durable : Stratégie pour le secteur forestier de l'Ontario](https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-ontarienne-du-secteur-forestier)

<https://www.ontario.ca/fr/page/strategie-ontarienne-du-secteur-forestier>

[Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier](https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dinvestissement-et-dinnovation-dans-le-secteur-forestier)

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dinvestissement-et-dinnovation-dans-le-secteur-forestier>

[Société de gestion du Fonds du patrimoine du Nord de l'Ontario](https://nohfc.ca/fr/)

<https://nohfc.ca/fr/>

[Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière](https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-dutilisation-de-la-biomasse-forestiere)

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-dutilisation-de-la-biomasse-forestiere>

Page 8

[Programme ontarien d'utilisation de la biomasse forestière](https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-dutilisation-de-la-biomasse-forestiere)

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-ontarien-dutilisation-de-la-biomasse-forestiere>

[Plan d'action en matière de biomasse forestière](https://www.ontario.ca/fr/page/plan-daction-en-matiere-de-biomasse-forestiere) (PABF)

<https://www.ontario.ca/fr/page/plan-daction-en-matiere-de-biomasse-forestiere>

[Plan d'action avancé pour la construction en bois](https://ero.ontario.ca/fr/notice/019-8268)

<https://ero.ontario.ca/fr/notice/019-8268>

[PABF](https://www.ontario.ca/fr/page/plan-daction-en-matiere-de-biomasse-forestiere)

<https://www.ontario.ca/fr/page/plan-daction-en-matiere-de-biomasse-forestiere>

[Manuel de planification de la gestion forestière \[PDF\]](https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf)

<https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf>

Page 9

[Évaluation de l'impact du changement climatique à l'échelle provinciale](https://www.ontario.ca/fr/page/evaluation-de-limpact-du-changement-climatique-lechelle-provinciale)

<https://www.ontario.ca/fr/page/evaluation-de-limpact-du-changement-climatique-lechelle-provinciale>

Page 10

[Manuel de planification de la gestion forestière \[PDF\]](https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf) (offert en anglais seulement)

<https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf>

[Manuel relatif à l'information forestière \[PDF\]](https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-information-manual-2024-05-16.pdf) (offert en anglais seulement)

<https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-information-manual-2024-05-16.pdf>

[Manuel de mesurage des ressources forestières \[PDF\]](https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-ob-scaling-manual-2024-05-27.pdf) (offert en anglais seulement)

<https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-ob-scaling-manual-2024-05-27.pdf>

[MPGF \[PDF\]](https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf) (offert en anglais seulement)

<https://www.ontario.ca/files/2024-05/mnrf-cflpb-planning-manual-2024-05-16.pdf>

[Guide de gestion forestière pour la conservation de la biodiversité à l'échelle du peuplement et du site \[PDF\]](https://docs.ontario.ca/documents/4816/stand-amp-site-guide.pdf)

(offert en anglais seulement) <https://docs.ontario.ca/documents/4816/stand-amp-site-guide.pdf>

[Guide de gestion forestière relatif aux paysages boréaux \[PDF\]](https://docs.ontario.ca/documents/4543/boreal-landscape-guide-march-11-2014-final-s.pdf) (offert en anglais seulement)

<https://docs.ontario.ca/documents/4543/boreal-landscape-guide-march-11-2014-final-s.pdf>

[Loi de 2000 sur les forestiers professionnels](https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/00p18)

<https://www.ontario.ca/fr/lois/loi/00p18>

Page 11

[Portail d'information sur les ressources naturelles](https://www.ontario.ca/fr/page/portail-dinformation-sur-les-ressources-naturelles)

<https://www.ontario.ca/fr/page/portail-dinformation-sur-les-ressources-naturelles>

Page 12

[Programme d'investissement et d'innovation dans le secteur forestier \(PIISF\)](https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dinvestissement-et-dinnovation-dans-le-secteur-forestier)

<https://www.ontario.ca/fr/page/programme-dinvestissement-et-dinnovation-dans-le-secteur-forestier>

Page 18

[Bridging the Gap Between Ontario's Youth and the Provincial Forest Sector](https://forestsontario.ca/en/resource/bridging-the-gap) (offert en anglais seulement)

<https://forestsontario.ca/en/resource/bridging-the-gap>

[Main-d'œuvre et talent](https://nohfc.ca/fr/pages/programs/people-talent-program)

<https://nohfc.ca/fr/pages/programs/people-talent-program>

Page 20

[Le bois de l'Ontario](https://www.ontario.ca/fr/page/le-bois-de-lontario)

<https://www.ontario.ca/fr/page/le-bois-de-lontario>

[Forests Ontario](https://forestsontario.ca/en) (offert en anglais seulement)

<https://forestsontario.ca/en>

Ontario

